

Droit d'auteur et numérique : L'HADOPI et après

Avec le concours des étudiants du Master 2 du droit du Multimédia et de l'informatique (DMI), de l'Association des Anciens DMI (AADMI), du Master 2 Droit de la communication (AJDCOM), de l'AFDIT, de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), des Éditions LAMY, de la Semaine Juridique Édition Générale (LexisNexis)

Renseignements pratiques

Lieu : Institut de droit comparé – Université Panthéon-Assas,
28 rue Saint Guillaume 75007 Paris
Métro : Rue du Bac ligne 12
Parking public : Saint-Germain-des -Prés

Frais d'inscription

150 € TTC par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Paris 2

Inscription avant le **5 février 2013** accompagnée des frais à adresser à :

CEJEM - Université Panthéon-Assas
12, place du Panthéon 75231 PARIS Cedex 05

Contacts

Nathalie CÉRIANI, Sophie GESRET
Téléphone : 01 44 41 56 91, Télécopie : **01 44 41 56 55**
Courriel : nathalie.ceriani@u-paris2.fr

Pour les **attestations de présence**, s'adresser directement par courriel à :
sophie.gesret@laposte.net

- Colloque validé pour la formation continue obligatoire des Avocats
- **LE NOMBRE DE PLACES ÉTANT TRÈS LIMITÉ** merci de répondre **dès réception** de ce message



Le CEJEM,
Centre d'Études Juridiques et Économiques du Multimédia,
présente son colloque annuel :



JEUDI 14 FEVRIER 2013

Droit d'auteur et numérique : L'HADOPI et après

➤ **Lieu : Institut de droit comparé**
28, rue Saint-Guillaume 75007 Paris

Avec la collaboration de l'



Droit d'auteur et numérique : L'HADOPI et après

M A T I N É E

9 heures : **accueil des participants**

9 heures 30 : **début des travaux**

Présidence : **Jérôme PASSA**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas,
Directeur du CEJEM

**La directive de 2001 et sa transposition en 2006 : quelles réponses face
au téléchargement illicite ?**

par **Vincent VARET**, Avocat, Chargé d'enseignement à l'Université
Panthéon-Assas

débat

**La copie privée : à la recherche d'un équilibre entre droit des uns et
dommage des autres**

par **Pierre-Yves GAUTIER**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

débat

pause

**Les sites de distribution illégale, noms de domaine et intermédiaires de
paiement**

par **Cédric MANARA**, Docteur en Droit, Professeur à l'EDHEC Business
School

débat

**Pour un droit d'auteur respectueux des libertés fondamentales et des
pratiques culturelles en ligne**

par **Jérémy ZIMMERMAN**, Co-Fondateur et porte-parole,
LA QUATRATURE DU NET

débat

12 heures 15 : **Clôture de la matinée**

déjeuner libre

Droit d'auteur et numérique : L'HADOPI et après

A P R È S - M I D I

14 heures 30 : **reprise des travaux**

L'HADOPI, la lutte pénale contre le piratage, son efficacité et son coût

par **Christophe ALLEAUME**, Professeur à la Faculté de droit et des
sciences politiques de CAEN

débat

Le point de vue des consommateurs

par **Édouard BARRIERO**, Chargé de mission sur les technologies de
l'information, UFC-Que Choisir

débat

pause

Le point de vue des sociétés de gestion

par **Alain CHARRIRAS**, Administrateur de l'ADAMI

débat

Conclusion : par **Jérôme HUET**, Professeur à l'Université de la Réunion

17 heures 30 : **fin des travaux**

18 heures : **cocktail**